



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/180
23 mars 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
Points 71 et 142 de la liste préliminaire*

EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR LE
RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE

DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE ENTRE ETATS

Note verbale datée du 23 mars 1990, adressée au Secrétaire général
par la Mission permanente de la Roumanie auprès de l'Organisation
des Nations Unies

La Mission permanente de la Roumanie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de lui communiquer ci-joint le texte de la déclaration publiée par le Gouvernement roumain le 21 mars 1990 au sujet des récents événements dans le nord-ouest du pays (voir annexe).

La Mission permanente de Roumanie serait très reconnaissante au Secrétaire général de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 71 et 142 de la liste préliminaire.

* A/45/50.

ANNEXE

Déclaration publiée le 21 mars 1990 par le Gouvernement roumain

A propos des événements qui se sont produits ces derniers jours dans certaines régions du nord-ouest de la Roumanie, le Gouvernement roumain fait la déclaration ci-après :

Le peuple de notre pays a suivi avec inquiétude les graves événements qui se sont produits depuis le 15 mars 1990 dans une série de villes et de villages de Transylvanie et qui ont abouti aux manifestations de violence dans la ville de Tîrgu-Mures.

Le Gouvernement roumain estime qu'une évaluation correcte et objective de la situation ne peut être fondée que sur une connaissance précise des faits.

A l'occasion du cent quarante-deuxième anniversaire du début de la révolution de 1848 à Budapest, les autorités de la République hongroise ont prié les autorités roumaines de permettre à l'Ambassadeur de Hongrie à Bucarest et à son adjoint de déposer des couronnes sur les monuments à la mémoire de Nicolae Balcescu et Sandor Petöfi - personnalités de premier plan de cette révolution - dans les villes de Miercurea Ciuc, Cristuru Secuiesc, Tîrgu-Mures et Albesti. Les autorités roumaines ont créé les conditions nécessaires pour faire droit à cette demande.

Malheureusement, cet anniversaire a été mis à profit par des citoyens de la République hongroise qui, le 15 mars, ont traversé en grand nombre la frontière avec la Roumanie et, dans de nombreuses villes roumaines, y compris Satu Mare, Tîrgu-Mures et Sovata, ont ostensiblement hissé des drapeaux hongrois, se sont mis à remplacer les panneaux en langue roumaine des villes et des villages, des établissements commerciaux et des établissements publics, et ont lancé des appels à la manifestation en entonnant des chants et en scandant des slogans provocateurs, blessant ainsi le sentiment national des Roumains.

Dans la ville de Satu Mare, environ 4 000 citoyens hongrois ont participé au déploiement du drapeau hongrois sur la cathédrale catholique et à la profanation de la statue de Nicolae Balcescu. Sur un panneau situé à l'entrée de la ville, le nom officiel de "Satu Mare" a été remplacé par un nom hongrois. Dans la ville de Tîrgu-Mures, des citoyens de la République hongroise ont profité de la cérémonie de dépôt de couronnes pour hisser sur divers bâtiments le drapeau national hongrois et des banderoles portant des slogans antiroumains.

La majorité roumaine s'est inquiétée de ces manifestations, qui de toute évidence dépassaient le cadre d'une commémoration solennelle et avaient pris la forme d'atteintes directes au sentiment national du peuple roumain.

Durant les jours suivants, la tension et la violence n'ont fait qu'augmenter dans la ville de Tîrgu-Mures en raison d'incitations nationalistes, chauvines et révisionnistes contre la Roumanie.

Le Gouvernement roumain a pris les mesures voulues pour rétablir le calme et l'ordre public dans toutes les villes et tous les villages de la région.

Malheureusement, ces mesures ont été contrecarrées par celles prises par des personnalités officielles de la République hongroise, dont la plus provocatrice a été l'appel lancé, le 18 mars 1990, dans la presse par le Président provisoire Mátyás Szüros à la minorité ethnique hongroise de Roumanie, à laquelle il a demandé d'intensifier ses activités et de s'organiser comme si la Transylvanie était une "terre hongroise ancestrale".

Les mêmes personnes ont été à l'origine de l'intense propagande que les autorités de l'Etat hongrois ont déclenchée sur le territoire roumain en envoyant une assistance culturelle sous la forme non seulement d'un grand nombre de manuels scolaires en langue hongroise mais également, malheureusement, d'études historiques et géographiques ainsi que de livres et d'affiches présentant la Transylvanie comme faisant partie de la Hongrie.

C'est ainsi qu'alors que les Roumains et la minorité ethnique hongroise de Roumanie avaient manifesté côte à côte pour soutenir la révolution de décembre 1989, des extrémistes sont venus accroître la peur, la tension et la suspicion en menant une action qui ne sert en aucune façon les intérêts de nos citoyens, qu'ils soient de souche roumaine ou qu'ils appartiennent à la minorité ethnique hongroise.

Dans la soirée du 19 mars, des affrontements violents se sont produits à Tîrgu-Mures au cours desquels des Roumains ainsi que des Hongrois, y compris le célèbre écrivain Suto Andras, ont été blessés.

Le Gouvernement roumain ainsi que toute l'opinion publique roumaine ont catégoriquement condamné ces actes répréhensibles et le Gouvernement a décidé de prendre des mesures pour réduire les tensions et assurer l'ordre public.

Néanmoins, dans l'après-midi du 20 mars, de nouveaux affrontements violents se sont produits et ont fait des victimes tant parmi les Roumains que parmi la minorité ethnique hongroise.

Le Gouvernement a maintenant pris les mesures nécessaires pour empêcher de nouveaux affrontements dans la ville de Tîrgu-Mures.

Comme les autorités roumaines et tous les partis politiques, y compris les organisations de citoyens de nationalité hongroise, l'ont répété à maintes reprises, la révolution de décembre 1989 - oeuvre historique du peuple tout entier - a créé les conditions voulues pour le règlement, sur une base démocratique, de tous les problèmes ayant trait à la garantie de l'égalité des droits et à l'exercice des droits de l'homme, y compris pour les minorités nationales.

Ces problèmes ont déjà fait l'objet de plusieurs mesures de réglementation, notamment dans les domaines de l'enseignement et de la culture. La loi électorale récemment adoptée par le Conseil provisoire de l'unité nationale joue un rôle important dans ce processus.

Le Gouvernement roumain demande la cessation immédiate des incitations et désapprouve la manière dont les autorités hongroises ont manipulé les nouvelles et présenté la situation en Roumanie. Ce sont là des manifestations et des attitudes inamicales à un moment où notre pays fait face à de multiples difficultés dans différents domaines.

Dans ces circonstances, le Gouvernement roumain attend de la Hongrie une attitude de compréhension et de soutien pour les efforts faits par la Roumanie en vue de surmonter ses difficultés.

Or, il faut bien constater que les mesures prises par les autorités et les fonctionnaires hongrois tant au niveau des relations avec la Roumanie qu'au niveau international non seulement ne contribuent pas à la solution des problèmes mais au contraire agitent dangereusement les esprits, et créent souvent des obstacles supplémentaires au bon voisinage, à la compréhension et à la coopération entre la Roumanie et la Hongrie.

Ces manifestations contreviennent en même temps aux dispositions de la Charte des Nations Unies.

Le Gouvernement roumain prie le Gouvernement hongrois d'inviter ses propres citoyens à faire preuve de calme et de raison, à s'abstenir de tout acte d'incitation et d'ingérence dans les affaires intérieures de la Roumanie, et à adopter une attitude de solidarité avec les efforts que font et les mesures que prennent les autorités roumaines pour calmer les esprits et créer une atmosphère moins tendue qui permettrait de régler lucidement tous les problèmes.

Le Gouvernement roumain est convaincu que les autres pays, l'Organisation des Nations Unies et l'opinion publique mondiale comprendront bien la situation qui existe et soutiendront les efforts du peuple roumain pour parvenir à la stabilité, à la démocratie et à la dignité nationale sur la base de l'égalité des droits pour tous les citoyens du pays, du strict respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale ainsi que de tous les principes du droit international et de la Charte des Nations Unies.

C'est dans ce cadre que le Gouvernement roumain est fermement décidé à s'efforcer d'établir des relations d'amitié et de coopération avec tous les pays voisins, pour la promotion de la paix, de la sécurité et de la coopération en Europe et dans le monde entier.
